

FOIRE AUX QUESTIONS	
QUESTIONS	RÉPONSES
<b>Questions « de base »</b>	
Depuis quand l'école existe-t-elle ?	L'école a ouvert ses portes à la fin août 2017. Elle résulte d'un projet collectif et des valeurs décrites dans son texte fondateur. <a href="https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/documentation-et-references/">https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/documentation-et-references/</a>
Quel est le statut officiel de l'école ?	École alternative avec projet éducatif alternatif axé sur le plein air et la nature. Nous avons notre statut officiel depuis juin 2024.
Quel est le nom de l'école ?	École primaire des Saules-Rieurs
Est-ce que l'école est rattachée à une autre école ?	L'école des Saules-Rieurs est une école publique autonome du CSSMB.
Combien de classes sont prévues pour l'année scolaire pour l'an prochain ?	Nous sommes à pleine capacité avec treize (13) classes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux (2) classes de maternelle ;</li> <li>• Six (6) classes de niveau de premier cycle (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) ;</li> <li>• Cinq (5) classes de deuxième cycle (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années).</li> </ul>
Combien de places seront disponibles pour la rentrée prochaine ?	38 places de maternelle moins les places réservées aux fratries des élèves fréquentant déjà l'école. Il y a parfois quelques places de disponibles au primaire, par exemple suite à un départ (déménagement ou autre raison).
Combien y a-t-il d'élèves par classe ?	18 élèves par classe de maternelle, 20 élèves par classe de 1 <sup>er</sup> cycle et 24 élèves par classe de 2 <sup>e</sup> cycle, au maximum.
Qui est à la direction de l'école ?	Catherine Houle est la directrice de l'école.
Qui fait partie de l'équipe d'enseignants ?	Les enseignants sont embauchés selon les règles de la commission scolaire (règles syndicales, selon l'ancienneté et l'expérience).

	<a href="https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/equipe-ecole/">https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/equipe-ecole/</a>
--	---

<b>Questions logistiques</b>	
Où est située l'école ?	Au 1050, 5e Avenue à Verdun. L'école est située juste à côté de l'école Chanoine-Joseph-Théorêt (CJT). <a href="https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/communiquez-avec-nous/">https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/communiquez-avec-nous/</a>
Quel est l'horaire pour l'entrée et la sortie des classes ?	<a href="https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/horaire-ecole/">https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/horaire-ecole/</a>
Quelle cour d'école est utilisée ?	La cour de l'école Chanoine-Joseph-Théorêt est partagée avec l'école des Saules-Rieurs. Les deux écoles n'ont pas les mêmes horaires d'utilisation de la cour pour la récréation, la rentrée et la sortie des classes. Un 30 minutes est partagé au dîner. Nous avons également un jardin pédagogique qui est utilisé pour diverses activités.
Y a-t-il une possibilité de transport scolaire fourni par l'école ?	Il n'y a pas de transport scolaire.
Les élèves ont-ils accès à une bibliothèque d'école ?	Oui, depuis novembre 2019, une bibliothèque est accessible aux élèves de l'école, grâce à des parents bénévoles.
Les élèves ont-ils accès à un gymnase ?	Oui, la grande salle de l'école est disponible pour les cours d'éducation physique, le service de garde ainsi que les événements spéciaux.
Est-ce qu'il y a des activités parascolaires ?	Oui, les élèves peuvent s'inscrire au basketball, au soccer, etc. L'offre peut changer chaque année.
Concernant les dîners, les élèves ont-ils accès à des micro-ondes et à un service de traiteur pour des dîners chauds ?	Il n'y pas de micro-ondes sur place. Un service de traiteur est en fonction : <a href="https://www.lelunch.ca/">https://www.lelunch.ca/</a>
Comment la sécurité des enfants est assurée en présence des parents dans l'école pour des accompagnements aux	Les antécédents judiciaires de tous les parents sont vérifiés par les avocats de la CSMB et le SPVM. Les invités ne sont jamais seuls avec les enfants.

activités, des ateliers, des réunions ou des projets spéciaux ?	<a href="https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/antedents-jucidaires/">https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/antedents-jucidaires/</a>
<b>Questions d'ordre pédagogique</b>	
Qu'est-ce qui fait que cette école est dite « alternative » ? Qu'est-ce que ça peut apporter à mon enfant ?	<p>À l'instar des conditions faisant consensus au sein des écoles du RÉPAQ : les enfants de l'école alternative des Saules-Rieurs sont placés au cœur de leur démarche d'apprentissage, les parents sont considérés comme coéducateurs de la démarche d'apprentissage de leur enfant et l'évaluation est effectuée en continu de façon qualitative et tripartite.</p> <p>Le regroupement multiâge est privilégié, des mesures favorisant l'arrimage du cursus scolaire au rythme de l'enfant sont déployées sur le plan pédagogique. De façon générale, ce genre d'approche favorise la connaissance de soi, la motivation intrinsèque, le développement d'aptitudes coopératives, l'autonomie, la capacité de participation à la vie démocratique, le sens de l'organisation et il donne un sens concret aux apprentissages des enfants.</p>
À quoi ressemble une journée type à l'école ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de sa journée en planifiant son horaire</li> <li>- Participation à des ateliers d'enseignement avec l'enseignante</li> <li>- Travail autonome</li> <li>- Participation à des périodes de projet (élaboration, planification, réalisation ou autoévaluation de son projet en cours)</li> <li>- Activité de plein air</li> <li>- Ateliers ou accompagnement offerts par les parents</li> </ul>
Compte tenu de l'emplacement de l'école, comment les volets nature et plein air sont-ils menés à bien ?	La présence de nombreux parcs, des berges du fleuve Saint-Laurent, du parc Angrignon, de la patinoire Bleu, blanc, bouge, de la piste cyclable, et l'accès facile

	<p>au réseau de transport en commun sont des exemples de ressources précieuses pour rendre l'expérience éducative et les apprentissages vivants et stimulants.</p>
<p>Comment fonctionnent les services des professionnels et du personnel enseignant spécialisé ? Quels services sont accessibles ?</p>	<p>Il y a des services de professionnels pour répondre aux besoins des élèves (orthopédagogie (5 jours), orthophonie (1,5 jour), psychologie (1 jour), psychoéducation (2 jours), éducation spécialisée (5 jours) Il y a aussi le personnel enseignant spécialisé en art plastique, en éducation physique et en anglais.</p>
<p>Comment le service de garde fonctionne-t-il ? Est-il aussi ouvert que l'école dans son approche et sa pédagogie ?</p>	<p>Il y a un service de garde autonome (qui fonctionne en multiâge aussi). La majorité des activités se font à l'extérieur. Des ateliers au choix sont offerts après les heures de classe dans les locaux de classes, dans le gymnase, dans la cour ou dans un parc. La plateforme pédagogique du SDG est en lien avec le projet éducatif de l'école. Elle met l'accent sur la responsabilisation de l'élève, le multiâge et le libre choix des activités.</p>
<p>Combien d'élèves y a-t-il dans chaque classe ?</p>	<p>Les classes multiâges sont organisées de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● maternelle uniâge : ratio de 19 élèves maximum par classe ;</li> <li>● premier cycle (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) : ratio de 20 élèves maximum par classe ;</li> <li>● deuxième cycle (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années): ratio de 24 élèves maximum par classe.</li> </ul>
<p>Pourquoi privilégier des classes multiâge ?</p>	<p>Les classes multiâges favorisent l'entraide, le partage et la coopération et elles facilitent la différenciation pédagogique, c'est-à-dire, une approche pédagogique qui s'adapte autant que possible au rythme d'apprentissage des enfants.</p>

<p>Comment les bulletins et les évaluations des élèves fonctionnent-ils ?</p>	<p>L'évaluation est tripartite (enseignant, parent et élève), continue et qualitative. Cela signifie que chacun présente son analyse des forces et points à travailler des enfants et qu'ensemble, ils définissent une stratégie pour supporter l'enfant dans sa démarche d'apprentissage. Les quatre axes d'évaluation sont : les projets, la vie à l'école alternative, les apprentissages, les attitudes.</p> <p>Le bulletin unique est donc remplacé par un bilan complet après chacune des étapes. Une synthèse des acquis sera remise à la fin de la 5e année pour compléter les dossiers d'admission au secondaire, et à la fin de la 6e année pour favoriser une transition harmonieuse au secondaire.</p>
<p>Est-ce que ce genre de pédagogie peut convenir à tous les types d'enfants ?</p>	<p>La différenciation pédagogique encourage la prise en compte de la spécificité de l'enfant. Cependant, il est essentiel que la famille adhère aux valeurs de l'école alternative et qu'elle se questionne sur la meilleure école pour l'enfant.</p>
<p>Mon enfant atteindra-t-il tous les objectifs scolaires prévus au Programme de formation de l'école québécoise?</p>	<p>L'école alternative, à l'instar des écoles régulières au Québec, doit s'assurer que tous les enfants voient l'ensemble du programme éducatif du MEQ en sept années. Tous les enfants effectuent les examens du MEQ en 6e année. Seules diffèrent les approches empruntées pour parvenir aux objectifs définis.</p> <p>Les matières autres que mathématiques, français lecture et écriture, sont vues à travers les projets des élèves. L'enfant effectuera des dizaines de projets au cours de son passage à l'école. Il aura aussi la chance d'assister à des centaines (!) de présentations de projets au cours de son parcours scolaire.</p>

**Questions concernant la reconnaissance, les transferts et le passage au secondaire**

<p>Est-ce que mon enfant sera aussi bien préparé pour l'entrée au secondaire que dans une école régulière, tant sur le plan des connaissances que des méthodes de travail ?</p>	<p>Selon l'expérience d'écoles alternatives existantes, les élèves ayant suivi un cheminement scolaire alternatif performant aussi bien dans l'école régulière au secondaire que les élèves du régulier. Ils sont débrouillards et utilisent des méthodes de travail efficaces puisqu'ils ont participé activement au développement de leur autonomie et de leur sens de l'organisation tout au long du primaire.</p> <p>Les enfants s'adaptent aisément au milieu régulier secondaire, même si le passage au secondaire est un grand pas pour tous les élèves, qu'ils proviennent ou non de l'alternatif.</p>
---	--

<p>Est-ce que les écoles secondaires reconnaissent bien le bilan et la synthèse des acquis comme documents officiels d'admission?</p>	<p>Les écoles alternatives ont la responsabilité de faire passer les examens du ministère aux élèves. Par ailleurs, les évaluations qualitatives sont riches et détaillées et facilitent la transmission de portraits complets des acquis des élèves. Ces évaluations suffisent, même lorsque le bulletin chiffré de 4e année est demandé. Les parents transmettent à la fois le bilan et la synthèse des acquis (qui précise le niveau d'acquisition des compétences de français et de mathématiques) à l'école secondaire, qui contacte la direction de l'école des Saules-Rieurs lorsqu'elles ont des questions.</p>
---	---

**Questions sur la structure et l'implication**

<p>Quelles instances et comités l'école possède-t-elle ?</p>	<p><a href="#">Un conseil d'établissement</a> ;</p> <p><a href="#">Un comité accueil</a> ;</p> <p><a href="#">Un comité inclusion</a> ;</p> <p><a href="#">Un comité plein air et nature</a>;</p> <p><a href="#">Un comité jardin</a>;</p> <p><a href="#">Un comité "Ils fonds la fête"</a></p>
--	---

	<p><a href="#">Un comité coéducation.</a></p> <p><a href="#">Participation au Réseau des Écoles Publiques Alternatives du Québec (REPAQ)</a></p>
<p>Qu'est-ce qu'on s'attend comme implication des parents (en termes de présence à l'école, de travaux à la maison, d'interaction avec les élèves) ?</p>	<p>On demande à chaque parent d'enfant fréquentant l'école de consacrer un minimum de 20 h par année scolaire au fonctionnement de l'école. Un autre adulte significatif pour l'enfant (tel que des grands-parents, une tante, un parrain, etc.) pourrait s'impliquer et ainsi aider la famille à s'impliquer à la hauteur de ce qui est attendu.</p> <p>De plus, les parents soutiendront leurs enfants avec des travaux à la maison (suivi du travail fait en classe et du projet en cours, et étude) et participeront à l'évaluation de leur enfant trois fois par année.</p> <p><a href="#">Voir documents Coéducation</a></p>
<p>Quels sont des exemples d'implication des parents ?</p>	<p>Être membre du conseil d'établissement (CÉ) ou d'un autre comité de l'école ; agir en tant qu'accompagnateur lors des sorties à la bibliothèque ou aux activités de plein air (p. ex. aider les enfants à chausser leurs patins...) ; organiser des activités et des événements spéciaux (p. ex. spectacle de Noël) ; offrir du soutien et des ateliers en classe selon les intérêts et l'expertise de chacun (p. ex. musique, cuisine, peinture, robotique, géographie)</p>
<p>À partir de quand commence l'implication des parents ?</p>	<p>À partir du début d'octobre. Une rencontre de coéducation est obligatoire en septembre pour tous les nouveaux parents.</p>
<p><b>Questions sur l'inclusion</b></p>	
<p>Comment se fait l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers ?</p>	<p>L'inclusion est une valeur essentielle du projet éducatif de l'école. C'est la croyance profonde que tous les enfants, sans exception, ont le potentiel d'apprendre et qu'ils peuvent, avec le soutien d'une</p>

	<p>équipe-école, des parents et de la communauté, s'épanouir pleinement à leur rythme et selon des termes qui leur appartiennent. C'est aussi la croyance que chaque enfant a des forces, des intérêts et des talents uniques sur lesquels il faut miser, notamment par les projets, qui permettent à l'enfant de les développer davantage. L'organisation des classes multiâges permet de différencier quotidiennement, selon le niveau d'apprentissage de votre enfant (et non seulement son année scolaire).</p>
<p>Est-ce que tous les enfants ayant des besoins particuliers peuvent s'inscrire à l'école alternative des Saules-Rieurs ?</p>	<p>Tous les élèves sont les bienvenus à l'école. L'école doit aussi répondre aux besoins de votre enfant, en considérant la disponibilité des ressources. Il est très important de mentionner dans le dossier de votre enfant, dès l'inscription, les besoins particuliers de votre enfant, s'il y a lieu.</p>
<p><b>Questions concernant l'inscription</b></p>	
<p>Comment se fait la démarche d'inscription ? Quels documents doit-on fournir, etc. ?</p>	<p>Chaque année, les dates et les démarches sont publiées sur notre site web: <a href="https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/admission/">https://saulesrieurs.ecoleverdun.com/admission/</a></p>
<p>Comment se fera la sélection des élèves ou des familles ?</p>	<p>Selon la politique d'inscription de la CSMB, la fratrie a priorité sur les places disponibles. Les places restantes sont attribuées par tirage au sort.</p>
<p>Est-ce que mon enfant peut s'inscrire à l'école alternative des Saules-Rieurs s'il n'habite pas à Verdun ou LaSalle ?</p>	<p>Oui, mais seuls les enfants habitant le territoire de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys peuvent s'y inscrire. Il n'y a pas de priorisation pour le quartier comme tel. Rappel important : il n'y a pas de transport scolaire.</p>
<p>Quel est le niveau de français requis pour que mon enfant puisse aller à l'école alternative ?</p>	<p>Il s'agit du même fonctionnement que pour les autres écoles de la commission scolaire. Si votre enfant, à la suite d'une évaluation des compétences langagières,</p>

	<p>présente de grandes difficultés en français et qu'il est orienté vers une classe d'accueil, il ne pourra bénéficier de ce service à notre école. Cela ne s'applique pas à la maternelle.</p>
--	---